

SANCHEY

Les mains vertes communales récompensées



C'est Bernard Roussel, du Clos de la Redoute, qui a été le lauréat de l'édition 2021 du concours communal de fleurissement.

Les jardiniers amateurs ont été réunis en salle de mairie, samedi dernier, pour la cérémonie de remise de récompenses du concours communal des maisons fleuries. Tour à tour, l'adjoint au fleurissement, le premier magistrat et Arlette Perrin, représentant le comité intercommunal de fleurissement, ont remercié l'investissement des Sanchéens en matière florale, le premier cité rappelant que « ce n'est pas un concours et qu'aucune inscription n'est prise, les maisons étant sélectionnées par le jury communal ». Cependant, tous étaient unanimes pour féliciter tous ceux qui participent à l'embellissement de la cité sanchéenne.

Cette année, ils étaient dix-huit à avoir « tapé dans l'œil » des jurés et tous les jardiniers amateurs ont été chaudement félicités, d'autant que les conditions climatiques n'ont pas été toujours favorables.

Cependant, à l'heure du palmarès, trois pavillons sont ressortis du lot, à savoir Bernard Roussel, Clos de la Redoute ; Robert Antoine, 1, rue de la Libération ; Catherine Cavallès, 10, route des Vosges.

À l'heure des récompenses, tout ce petit monde recevait composition florale et bons d'achat chez un pépiniériste du secteur. Crise sanitaire oblige, la cérémonie se terminait ainsi...